

Assumer notre leadership politique

Au cours des dernières semaines, deux dossiers majeurs ont mis en lumière le rôle essentiel des commissions scolaires et des élus scolaires dans la gouvernance de l'éducation et particulièrement le système public d'éducation : l'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi n° 88 sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires, et la décision des présidentes et des présidents des commissions scolaires, de tenir des assises régionales sur la persévérance scolaire.

À mon grand plaisir, l'Assemblée nationale a procédé, le 28 octobre dernier, à l'adoption du projet de loi n° 88 intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur les élections scolaires* et d'autres dispositions législatives, et ce, conformément aux travaux menés par la Commission de l'éducation.

Des gains majeurs

La FCSQ a fait des gains majeurs tout au cours des travaux qui ont été réalisés depuis l'hiver dernier eu égard à la gouvernance et à la démocratie scolaires, travaux qui avaient débuté avec le processus de consultation lancé par M^{me} Michelle Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre d'un forum réunissant une quarantaine d'organismes socioéconomiques. Permettez-moi de rappeler les gains obtenus, notamment :

- la reconnaissance d'une mission spécifique pour la commission scolaire;
- le plan de réussite et le projet éducatif de l'établissement qui devront dorénavant tenir compte du plan stratégique de la commission scolaire;
- le rôle et les responsabilités accrues du président;
- la cooptation optionnelle d'un ou de deux commissaires additionnels;
- l'augmentation du nombre de commissaires, qui est passé de 8 à 18 (alors qu'il était initialement de 8 à 15);

- la reconnaissance du rôle d'intervenante régionale de la commission scolaire qui pourra dorénavant, d'une part, contribuer au développement social, culturel et économique de la région et, d'autre part, collaborer officiellement à la réalisation d'ententes spécifiques avec les conférences régionales des élus et les ministères et organismes gouvernementaux, notamment par l'adaptation de ses activités aux particularités régionales et par le versement d'une contribution financière.

Nul doute que le projet de loi n° 88, qui permet aux élus scolaires d'assumer encore mieux leur leadership politique, nous donne les leviers nécessaires pour rassembler les partenaires du réseau scolaire et l'ensemble de la société québécoise autour de l'amélioration et de la défense de notre système public d'éducation, pour la réussite éducative de tous les élèves. Je profite de l'occasion pour remercier les organismes et les citoyens qui ont témoigné de leur attachement aux commissions scolaires et à l'école publique et qui ont permis l'adoption de ce projet de loi sur la gouvernance et la démocratie scolaires dans le meilleur intérêt des élèves et des parents.

Des assises régionales sur la persévérance scolaire

Parlant de la réussite de nos élèves et de leadership à assumer, je félicite les présidentes et présidents des commissions scolaires, qui ont adopté à l'unanimité la tenue d'assises régionales sur la persévérance scolaire qui se tiendront dans les commissions scolaires aux quatre coins du Québec d'ici le 15 mars prochain.

Ces assises permettront aux commissions scolaires d'exposer la situation qui prévaut dans leurs milieux respectifs, d'identifier les mesures et les projets ayant contribué à améliorer la situation de la persévérance scolaire sur leurs territoires et d'en assurer la diffusion dans le but d'améliorer les stratégies d'intervention auprès des élèves.

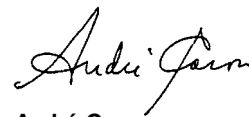
La persévérance scolaire et la valorisation de l'école publique sont des priorités pour la FCSQ et l'une ne va pas sans l'autre. Malgré tous les honneurs qui démontrent que notre système éducatif est l'un des meilleurs au monde, tout n'est pas parfait. La persévérance scolaire demeure un défi de tous les instants, que les commissions scolaires vont relever avec leurs partenaires.

En effet, la persévérance scolaire doit être analysée dans son ensemble et non uniquement dans une perspective scolaire. Les intervenants scolaires ne peuvent à eux seuls faire réussir tous ces jeunes; leur réussite ainsi que la persévérance scolaire doivent être mises en priorité par l'ensemble de notre société. En remettant l'éducation au premier rang de nos priorités, il est certain que la réussite du plus grand nombre sera davantage assurée.

À la suite des travaux qui seront menés dans chaque région, un bilan de la situation ainsi qu'un répertoire des actions porteuses de succès seront produits et mis à la disposition des commissions scolaires. Ce bilan fera aussi l'objet de discussions avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Voilà une autre opportunité d'assumer notre leadership politique et de démontrer à la population le rôle majeur des élus et des commissions scolaires dans le développement de la société québécoise. La persévérance scolaire est un enjeu de société majeur. C'est aussi une belle occasion pour notre réseau de rappeler à toutes et à tous que la réussite des élèves est au cœur même de nos préoccupations et de notre mission.

Enfin, je profite de l'occasion pour souhaiter à tous les intervenants de notre magnifique réseau, qui se dévouent sans compter pour nos élèves, de Joyeuses Fêtes et une bonne année 2009.



André Caron
Président

